

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la transition écologique

Logement

Direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages

Arrêté du 8 mars 2021

modifiant l'arrêté du 23 mars 2015 portant nomination des membres de la commission chargée de formuler des avis techniques et des documents techniques d'application sur des procédés, matériaux, éléments ou équipements utilisés dans la construction

NOR : LOGL2106182A

(Texte non paru au journal officiel)

Par arrêté de la ministre de la transition écologique et la ministre déléguée auprès de la ministre de la transition écologique, chargée du logement en date du 8 mars 2021, sont nommés membres de la commission chargée de formuler les avis techniques et des documents techniques d'application sur des procédés, matériaux, éléments ou équipements utilisés dans la construction, en application de l'article 8 de l'arrêté du 21 mars 2012 :

- Au poste de suppléant de M. CREPON pour le CSTB, Stéphane HAMEURY en remplacement de Michel COSSAVELLA
- Au poste de représentant de l'association des industries de produits de construction (AIMCC), Olivier DUPONT en remplacement de Francis LAGIER.